LA GAZETTE RIVOISE

Octobre 2026 # 02

Vie municipale

Conseil municipal : le prochain conseil municipal aura lieu **jeudi 12 novembre à 19h30**, dans la salle du conseil municipal de la mairie de St-Jean.
La séance de décembre aura lieu le 10 du mois.

Le conseil municipal des enfants (CME) : une nouvelle formule à imaginer
Le format classique du conseil municipal des enfants ne pourra finalement pas voir le jour cette année, faute d'un nombre suffisant de candidatures.
Nous souhaitons toutefois accompagner les enfants qui se sont portés candidats lors d'une journée citoyenne, pour les aider à concrétiser quelques-uns de leurs projets.
En parallèle, nous réfléchissons à une nouvelle formule pour l'année prochaine.
Habitant(e)s de Rives-du-Couesnon, quelles idées avez-vous pour permettre aux enfants de participer à la vie de notre commune ?
Vos suggestions seront les bienvenues sur la boite : **communication@rivesducouesnon.fr**

Agenda

Mercredi 11 novembre : cérémonies du 11 novembre devant les monuments aux Morts des 4 communes déléguées (vers 11h15).
Les enfants sont tout particulièrement invités à participer à cette cérémonie de mémoire.

Samedi 14 novembre : shooting photo de Noël organisé par l'Amicale laïque à St-Marc.

Agenda... suite

Dimanche 15 novembre : tournoi de badminton organisé par la section RSC à la salle des sports de St-Jean.

Jeudi 19 novembre : projection du film "Pilleurs de terre" à La Rivée de 19h à 21h, dans le cadre du Festival Alimenterre.

Vendredi 20 novembre : projection du film "Insecticides" à 20h30 dans la salle des fêtes de St-Georges dans le cadre du Festival Alimenterre.

Samedi 21 novembre : shooting photo de Noël organisé par l'Amicale laïque à La Chapelle St-Aubert.

Samedi 21 novembre : journée au profit du Téléthon à St-Marc (comité des fêtes) : randonnée, danses, repas...

Mardi 24 novembre : projection du film "Femmes des terres" à La Rivée de 19h à 21h.

Jeudi 26 novembre : projection du film "Outre-mer" de 18h30 à 20h ; puis projection du film "Au nom de la mer" de 20h30 à 21h30 à La Rivée.

Vendredi 4 décembre : repas de Noël organisé à l'attention des adhérents du Club de l'Amitié de St-Georges (12h dans la salle des fêtes).

Vendredi 4 décembre : marché de Noël à partir de 16h30, organisé par le comité des fêtes de St-Jean.

Mercredi 9 décembre 2026 : spectacle mêlant humour et chansons offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus habitant Rives-du-Couesnon.

Vendredi 11 décembre : fête de Noël organisée par l'Amicale laïque du RPI (salle des fêtes de Vendel).

Samedi 19 décembre : La Rivée de Noël : chants et contes à l'église de St-Georges et vin chaud à la grange de La Rivée.

Mairie, 4 rue Nationale, St-Jean
35140 Rives-du-Couesnon
02 99 39 12 57
communication@rivesducouesnon.fr
Plus d'infos sur
https://www.rivesducouesnon.fr/

© : Rives-du-Couesnon • Service communication • Octobre 2026 • Impression Artisa Imprim

Bénévolat • Citoyenneté

Devenez acteurs de la commune

Vous avez un peu de temps libre ? Vous aimez bricoler, jardiner, ou vous souhaitez simplement vous investir pour notre commune dans une ambiance conviviale ?
De nouveaux projets vont émerger en début d'année 2027 !
Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, contactez dès à présent la mairie par mail à l'adresse :
communication@rivesducouesnon.fr



Actions jeunesse

Dispositif des chantiers et stages à caractère éducatif (ex dispositif "argent de poche")

Attention changement au 1er janvier 2027 : nouvelles modalités dans le prochain bulletin municipal ; ouverture aux **jeunes âgés de 14 ans à 17 ans révolus.**
Inscriptions auprès des mairies annexes de Rives-du-Couesnon.

Recensement obligatoire à 16 ans

Dès l'âge de 16 ans, chaque Française et Français doit faire son recensement citoyen. Pour cela, **vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile ou faire le recensement en ligne**.
Le recensement fait, une attestation de recensement vous est remise. Elle est indispensable pour vous inscrire à un concours ou examen (BEP, Bac...) avant l'âge de 18 ans. Ensuite, vous recevez automatiquement votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) par courrier, car avant l'âge de 18 ans, chaque Française et Français doit participer à la JDC. Vous pouvez également consulter votre convocation 3 mois environ après votre recensement citoyen, à partir de votre compte personnel, à créer sur le site *Défense +*.
La JDC faite, un certificat individuel de participation à la JDC vous est remis. Il est indispensable pour vous inscrire de 17 à 24 ans à l'examen du permis de conduire, et de 18 à 24 ans à un concours ou examen (BEP, Bac...).

Numéros d'urgence

SAMU : 15 / POLICE : 17 / POMPIERS : 18
URGENCE : 112 / PHARMACIE DE GARDE : 3237

📬 Associations & organismes Rivois : vos actualités dans la prochaine édition !

Vous préparez un événement, un projet ou une animation pour le second trimestre 2027 ?
La troisième édition de notre Gazette Rivoise sera diffusée **fin février 2027**. C'est le moment idéal pour faire rayonner vos initiatives auprès des habitants de Rives-du-Couesnon !

Comment nous transmettre vos propositions d'articles ?
• Date limite d'envoi : **vendredi 5 février 2027**
• Format : une brève, un texte très court (50 mots maximum, soit environ 250 caractères)
• Contact : Envoyez vos éléments à **communication@rivesducouesnon.fr** avec pour objet "Gazette Rivoise édition de février 2027 - Projet d'article".

Attention : pour des raisons de place et d'équilibre éditorial, la rédaction se réserve le droit d'adapter les textes reçus.